

ON S'ABONNE.
A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur a poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT:
LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE:
Un an..... 16 fr
Six mois..... 9 fr
Trois mois..... 5 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS:
Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.
L'abonnement part du 1er ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

PRIX DES ANNONCES:
ANNONCES, 25 centimes la ligne
RÉCLAMES, 50 centimes la ligne
Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.
— Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.
Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT. Table with columns: DATE, JOURS, FÊTE, FOIRES, LUNAISONS.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFITE-BULLIER et Ce, place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES. Table with columns: DERN. LEVÉE DE BOÎTE, DÉSIGNATION DES COURS, DISTRIBUTION.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fin est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, le 12 Mars 1864.

BULLETIN

Le roi de Bavière est mort; Maximilien II était à peine âgé de 52 ans. Le prince royal vient d'accomplir sa 18e année. Cette perte pourrait bien modifier la marche des négociations au delà du Rhin.

On n'ignore pas, dit la Correspondance Havas, que c'est le gouvernement de Munich qui propose et soutient devant la Diète que les 7e et 8e corps fédéraux doivent être placés sous les ordres du général Hacke, lequel serait autorisé à s'entendre avec le feld-maréchal Wrangel, pour l'occupation d'une ligne d'étapes entre Altona et Kiel. Cette proposition, qui est le principal instrument de résistance de la conférence de Würzburg, contre les prétentions austro-prussiennes, sera-t-elle maintenant soutenue avec la même énergie que si le souverain de la Bavière était en pleine santé? C'est ce que nous nous serions dit. Or, si la Bavière faiblit, il y a quelques présomptions que d'autres états iront à la suite.

Le fils du roi de Bavière vient d'être proclamé sous le nom de Louis II.

Le Journal de Dresde dément dans son dernier numéro la nouvelle d'un combat qui aurait eu lieu près de Düppel et dans lequel cinq ou six cents hommes auraient été blessés.

Les faits produits cette semaine sur le théâtre de la guerre se réduisent à une rencontre de la division de la garde prussienne avec une colonne danoise, aux environs de Sunderskool. Les danois ont eu 180 prisonniers, et ont été rejetés sur Fredericia.

C'est le cas de dire qu'il se fait autour de la question danoise plus de bruit que de besogne. Aux deux chambres du parlement anglais, elle soulève de véritables tempêtes. C'est ainsi qu'à une des dernières séances de la chambre des lords, lord Russel avait à répondre à six orateurs de l'opposition. Et si ces discussions produisaient un résultat; mais non, toujours même confusion dans les questions traitées, mêmes tergiversations de la part du gouvernement.

Le Morning-Post, dans les fulminants articles contre la Prusse et l'Autriche, ne cesse d'inviter les Danois à refuser tout compromis, à combattre à outrance, disant que l'Angleterre se verra ainsi forcée de marcher à leur secours.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 12 mars 1864.

LE TREMBLEMENT DE TERRE

PAR ROBERT HELLER

CHAPITRE 1er.

L'inconnu. — L'affront.

L'Angélus du soir sonnait à toutes les églises du Caracas. Des portefaix indiens, qui suivaient, au sud, un chemin pierreux de la ville au plateau, s'arrêtèrent pour réciter l'Ave Maria. Un capucin marchait en tête; il donna, en s'agenouillant, le signal de la prière, et ses compagnons suivirent son exemple. Le concert des cloches, les derniers rayons du soleil couchant reflétés au loin, à l'est, dans la mer des Caraïbes, le calme imposant du paysage enchanteur que l'on découvrait à perte de vue, et la piété empreinte sur les physiologies et dans l'attitude du groupe en prière, tout cela donnait à cette scène un caractère solennel.

Une jeune fille, assise sous un berceau dans un vaste jardin que le chemin longeait, la contemplait avec recueillement. Elle épiât encore les mains

La reproduction est interdite.

Le Times est bien moins violent, il tendrait même à « prédisposer le public à une attitude passive et inspectante. »

Le Moniteur prussien rapporte une correspondance échangée entre les commandants en chefs des deux armées danoise et austro-prussienne, de laquelle il résulterait que le maréchal Wrangel cesserait d'occuper Kolding, si le Danemark renonçait à la capture des vaisseaux allemands.

A Copenhague, l'opinion publique se prononce contre l'union personnelle entre le Danemark et le Sleswig-Holstein, proposée par l'Autriche et la Prusse, comme base des négociations. Le chef du ministère actuel, M. Monrad, est tout disposé à continuer les hostilités.

On prête au roi Christian ce mot énergique: « Ma couronne tombera dans le sang, non dans la boue. »

La Suède se montre très favorable au Danemark et voit dans la guerre actuelle une lutte pour l'indépendance du Nord tout entier.

Les dépêches de Grèce portent la nouvelle d'une modification importante dans le ministère A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Munich, 10 mars, soir. Le héraut du royaume proclame en ce moment, dans les rues et sur toutes les places de Munich, l'avènement du nouveau roi Louis II.

Hambourg, 9 mars, 5 h. s. Un train prussien, avec un matériel de siège passe en ce moment, il se compose de 50 mortiers et de 3,000 projectiles du calibre de 25 et pesant 65 livres.

Copenhague, 8 mars, 5 h. s. (Officiel.) L'avant-garde danoise a été attaquée et battue près de Kridily.

L'ennemi est maintenant à Eritso et Staunstrup, devant Frédéricia.

Copenhague, 8 mars. Les austro-prussiens s'avancent avec des forces considérables vers Frédéricia. Un combat a eu lieu près de Gudsoë. Le général Wiltser, son chef d'état-major et deux autres officiers ont été blessés.

Copenhague, 9 mars. D'après des communications officielles, deux combats ont eu lieu, hier, en Jutland. Nos troupes, fortement attaquées avant hier, ont pris position derrière Eritso. En même temps, la quatrième division a été attaquée. Un combat plus important s'est livré derrière Veile; la position n'a pu être mainte-

jointes que déjà les cloches se tassaient, et que le moine et les Indiens avaient repris leur marche.

« J'aurais bien pu leur offrir des rafraichissements au nom de dona Madaléna! » s'écria-t-elle, s'arrachant tout à coup à sa méditation et mesurant du regard la distance qui les séparait d'elle. « Si je les appelle? Peut-être m'entendraient-ils encore. Ils seraient sans doute contents d'emporter quelques fruits, car ils se rendent probablement à une mission dans les Savanes. »

Comme elle allait élever la voix pour les appeler, il se fit derrière elle un bruit qui détourna son attention. Par un chemin qui traversait une plantation de caféiers, un homme s'approchait d'un pas précautionneux. Un ample manteau l'enveloppait jusqu'aux genoux, son front était ombragé d'un chapeau à larges bords, et, comme il penchait la tête en avant, tout son visage se trouvait caché. La jeune fille effrayée, se glissa toute frissonnante le long de la haie et voulut regagner l'habitation à travers les caféiers. Mais l'inconnu s'avança vivement au-devant d'elle et lui dit tout bas quelques paroles rassurantes qui changèrent sa résolution.

« Don Rodriguez est-il chez lui? demanda-t-il. J'ai cherché vainement depuis le matin l'occasion de le rencontrer. »

— Il est encore à Caracas en ce moment; mais sa mère l'attend ce soir, répondit la jeune fille, revenant peu à peu de son effroi.

— Vous le lui remettrez cette lettre? Mais le plus vite et le plus secrètement possible, s'il vous plaît! Je sais, belle Joséfa, que vous êtes une des plus fidèles amies de don Rodriguez, et je compte sur votre prudence et votre bonne volonté.

« Comptez-y toujours dès qu'il s'agira de rendre service au fils de dona Madaléna, ma bonne maîtresse. Il aura votre lettre dès son retour, » répliqua-t-elle; et ses joues brunes, qui trahissaient

nue, parce que Veile avait été abandonné. La retraite a été dirigée vers Userlich; nos pertes sont insignifiantes.

Munich, 9 mars. Le roi Maximilien est malade depuis cette après-midi. Voici le bulletin de 4 heures: « Sa Majesté souffre d'un large érysipèle sur le côté gauche de la poitrine. Son état est grave. »

Une grande consternation règne à Munich. Munich, 10 mars.

Le roi a reçu les derniers sacrements ce matin, à 5 heures. Son état ne s'est pas amélioré.

Le bulletin publié à 6 heures, dit que le roi a passé la nuit dans une grande faiblesse et sans sommeil; l'érysipèle a fait de nouveaux progrès.

Munich, 10 mars. Le roi Maximilien est mort ce matin. Il était âgé de 52 ans.

Stockholm, 8 mars. Le roi doit partir demain pour Christiania, où il doit ouvrir, le 14, le Storthing du royaume de Norvège.

Madrid, 9 mars. Le député Balmasedo a présenté une proposition tendant à augmenter le fonds d'amortissement de la dette amortissable. Le ministre a fait bon accueil à cette proposition, que la chambre a renvoyée à l'examen des bureaux.

La présence du futur empereur et de la future impératrice du Mexique au palais des Tuileries a été saluée par l'opinion publique avec une véritable sympathie. En même temps qu'elle détruit les fausses rumeurs auxquelles un retard inévitable avait servi de prétexte, l'arrivée des augustes hôtes de l'Empereur consacre les espérances que l'acceptation de la couronne mexicaine par l'Archiduc Maximilien a fait naître chez tous les esprits animés du noble désir de voir s'élargir le cercle de la civilisation.

L'Archiduc et l'Archiduchesse ont été vivement impressionnés, nous le savons, de l'accueil si profondément cordial qui leur a été fait par leurs Majestés. Napoléon III a tenu à entourer de prévenances courtoises les futurs souverains d'une des plus belles contrées du globe. Les plus brillantes réunions se succèdent aux Tuileries à l'occasion de cette heureuse visite.

La haute intelligence du prince, ses connaissances étendues et variées ne pouvaient manquer de frapper tous ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher. On sait que, depuis longtemps déjà, Son Altesse Impériale s'est appliquée avec ardeur à l'étude de tout ce qui touche au Mexique: elle s'est familiarisée avec l'histoire, la langue, la littérature et les ressources de toutes sortes de ce pays curieux et de si grand avenir. Les mexicains ne trouveront donc pas un étranger dans l'empereur qu'ils ont demandé à une des plus illustres familles souveraines d'Europe. L'Archiduchesse, qui parle le plus pur espagnol, semble aussi toute préparée à la mission que lui réservait la Providence. Les qualités de cœur et d'es-

l'origine mulâtre, se colorèrent d'une légère teinte de pourpre qui n'échappa point à son interlocuteur.

« Mon message est en mains sûres, j'en suis convaincu, reprit-il. Pardonnez-moi de vous avoir effrayé un instant. Mais vous n'ignorez point que, dans ces temps d'agitation, une parfaite intelligence ne règne pas entre les habitants de ce beau pays, et que les patriotes les plus dévoués au bonheur de nos provinces ont des motifs fondés de cacher leurs actions aux tyrans qui nous viennent d'outre-mer. — Je ne suis pas initiée à la politique; je m'inquiète peu des questions du moment. »

— Elles te touchent de plus près que tu ne penses, ma fille! murmura l'inconnu se parlant à lui-même autant qu'à Joséfa. Un mortel sera-t-il souillé d'une tâche ineffaçable parce qu'il descend d'un peuple qui a vécu dès l'origine du monde sous un soleil plus ardent! Les gens de couleur ont certes au moins autant de droits à prétendre dans l'Etat et dans la société que les blancs nés en Europe ou les créoles qui descendent en droite ligne des conquérants de l'Amérique. Et le moindre petit commis que nous envoie de Madrid le grand conseil des Indes s'imaginer, dans son insupportable orgueil, valoir plus que les rejetons des familles les plus nobles des colonies! Il faut que cela change! Bonsoir, ma fille! »

A ces mots, il franchit la haie, laissant Joséfa livrée aux réflexions que ses paroles avaient éveillées en elle.

« Quoi! pensa-t-elle, toute distinction cesserait entre les blancs et les métis, entre les métis et les nègres ou les Indiens? Les Espagnols n'y consentiront jamais, eux qui mettent leur plus grand honneur dans la pureté de leur race. Le visage barbu de cet homme ne trahit aucun mélange de sang de couleur, et pourtant, si son origine était irréprochable sous ce rapport, il n'exprimerait point de ces dangereux principes, qui tendent à renverser l'état de choses

prit, les grâces naturelles dont elle est douée, lui assurent d'avance le respect et l'affection du peuple mexicain.

Appelé enfin, grâce au concours de la France, à sortir de l'état de trouble et d'anarchie dans lequel il paraissait condamné à périr, le Mexique ne pouvait être mieux inspiré qu'en faisant choix de l'Archiduc Maximilien qui lui rendra des institutions conformes à ses anciennes traditions, au génie de ses habitants, et propres surtout à favoriser le développement régulier de ses immenses ressources. Il ne tiendra qu'à lui de posséder bientôt, sous un tel prince, les bienfaits auxquels il aspire: l'ordre, la paix, la prospérité.

(Constitutionnel). PAULIN LIMAYRAC.

On lit dans le Moniteur:

Sur la proposition du maréchal ministre de la guerre, 599 condamnés militaires ont éprouvé les effets de la clémence de l'Empereur:

402 de ces hommes ont obtenu la remise du restant de leur peine, et les 197 autres une réduction sur la durée de la condamnation.

Revue des Journaux

LE CONSTITUTIONNEL.

Le Constitutionnel fait observer, sous la signature de M. Edouard Simon, que ce qu'il y a de plus curieux dans un des récents articles du Morning-Post, ce ne sont pas les violentes attaques auxquelles cette feuille se livre à la fois contre l'Autriche et la Prusse et contre la diplomatie, mais l'invitation adressée aux Danois de refuser tout compromis et de combattre à outrance, afin de « forcer l'Angleterre à marcher à leur secours. »

« On ne comprend pas pourquoi l'Angleterre, poursuit M. Simon, si elle est vraiment intéressée et disposée à secourir le Danemark, doit attendre que cette nation se soit épuisée dans une lutte inégale. En lisant les articles du Post et les articles analogues d'autres journaux de Londres, on ne peut s'empêcher de penser que leur but est moins de provoquer une action de leur propre gouvernement, que d'engager d'autres puissances à prendre une initiative dont l'Angleterre décline la responsabilité. »

DÉBATS.

On lit dans le Journal des Débats, sous la signature de M. Weiss:

« M. Disraeli paraît tenir beaucoup à savoir

existant. Aucune loi humaine pourrait-elle blanchir mon teint, héritage de ma mère? Ou bien serait-il possible que l'on déclarât jamais les métis égaux aux créoles, et les créoles aux Européens! Moi l'égal de don Rodriguez et de sa noble mère! La Sainte Vierge préserve mon pauvre cœur d'un rêve si présomptueux! »

Joséfa aurait sans doute médité longtemps encore là-dessus, si on ne l'avait appelée d'un ton impératif. Cachant la lettre dans son corsage, elle courut au centre du jardin, aux bords d'un bassin de pierre, où l'art avait amené un bras d'un ruissseau. Des palmiers, des fougères arborescentes, des lilacées en garnissaient le tour; des lianes à la luxuriante végétation, s'élançant de cime en cime, formaient un toit naturel festonné de guirlandes de fleurs, et le jet d'eau du bassin répandait une fraîcheur délicieuse. Elle y trouva dona Madaléna, son beau-frère don Antonio d'Huerta et plusieurs membres de la société de Caracas, entre autres le capitaine-général Empanan, premier fonctionnaire de la province.

A la tombée de la nuit, ils avaient quitté la véranda pour jouir, près de ce bassin, de l'air vivifiant du soir. Les uns fumaient de ces petits cigares aromatiques des Antilles; d'autres savouraient les vins, les fruits confits et autres douceurs que des nègres présentaient sur des plateaux d'argent massif. Tous formaient un cercle autour de dona Madaléna, à la droite de laquelle le capitaine-général occupait la place d'honneur. Des lanternes en papier de diverses couleurs éclairaient ce groupe.

En paraissant au milieu de cette brillante réunion, Joséfa se sentit prise d'embarras et de crainte, car tous les yeux se fixaient sur elle avec une expression de curiosité. Croyant que dona Madaléna avait besoin de ses services, elle se dirigeait vers cette dame quand la voix rude de don Antonio l'arrêta court.

« Incline-toi devant la noble compagnie, Joséfa.

ce que signifie l'invasion du Jutland. Cela signifie qu'à la guerre on n'est point en sûreté si l'on cesse de vaincre et d'avancer jusqu'à ce que l'ennemi, effrayé de ses pertes successives, demande à capituler. Nous l'avons dit et nous le répétons, l'Autriche et la Prusse, qui n'ont d'abord exigé du Danemark que le retrait de la Constitution de novembre, peuvent aller chercher la paix jusqu'à Copenhague sans avoir l'intention de garder ni Copenhague, ni le Sleswig, ni même le Holstein; et pas plus qu'en allant prendre Sébastopol et Bomarsund nous ne nous proposons d'établir dans ces villes des colonies françaises.

LA FRANCE.

Dans un article qui a pour titre : « Les Alliances », la France se félicite de ce que la politique française, grâce à l'attitude qu'elle s'est imposée, a conservé une entière liberté d'action, de sorte qu'elle ne se sent gênée dans aucun des mouvements et des directions que les circonstances peuvent rendre utiles :

« On a beaucoup parlé, dans ces derniers temps, dit en terminant M. Cohen, d'une entente encore plus intime entre les cours de Paris et de Londres. Nous sommes de ceux qui considèrent l'Union des puissances occidentales comme la garantie de la paix du monde et l'avenir des idées libérales. Tout rapproche ces deux grandes nations; rien ne les sépare que des préjugés qui ne sont plus de notre époque. Mais nous croyons que, même à l'égard de l'Angleterre, la France, dans les circonstances actuelles, a gardé une liberté d'allures qui lui permet de suivre la marche des événements et les inspirations de son intérêt, intimement lié, en cette occasion, aux intérêts mêmes de l'ordre européen. »

LE NORD.

On lit dans le Nord, sous la signature de M. Th. Franceschi :

« Le décret qui dote les paysans polonais de la liberté et de la propriété est une solution. Il ne faut pas croire qu'il guérisse comme par enchantement les plaies de la Pologne. Par cela même qu'il est une mesure efficace et décisive, les adhérents de l'insurrection feront des efforts désespérés pour en retarder et en neutraliser les effets. Il faut s'attendre à une dernière crise; mais si violente et si douloureuse qu'elle soit, elle ne laissera pas derrière elle la perspective d'une nouvelle convulsion amenée par les mêmes causes. »

LE PAYS.

Le Pays se demande quel peut être le but de certaines feuilles anglaises en combattant avec acharnement cette chimère qu'il leur plaît d'appeler la résurrection de la Sainte-Alliance?

« Veulent-elles, ajoute M. de Césena, en alarmant et en excitant tout à la fois la France par cette évocation d'un fantôme de coalition qui n'existe que dans leurs colonnes, l'entraîner dans le cercle des intérêts et des vues de l'Angleterre? Peut-être. »

« Quoiqu'il en soit, cette tactique ne saurait réussir. Pourquoi une coalition et surtout une coalition contre la France, que personne n'a intérêt à menacer puisqu'elle ne menace personne? »

« La vérité, c'est que le cabinet des Tuileries est dans les meilleures conditions de bons rapports avec toutes les grandes puissances. La sagesse qu'il a eue de ne pas intervenir dans le conflit dano-allemand, et la perspicacité

qui l'a empêché de se fourvoyer inconsidérément dans des projets de conférence prédestinés à un avortement inévitable, lui ont laissé sa complète liberté d'action.

« Cette liberté d'action fait en même temps la force et la sécurité de la France; elle lui permet de ne prendre conseil que de son honneur et de son intérêt, et bien loin que les grands gouvernements européens songent à se coaliser contre elle, chacun d'eux, au contraire, ne songe qu'à rechercher, qu'à s'assurer, qu'à conquérir son alliance. »

« Voilà ce que les journaux anglais devraient savoir et ce qu'ils savent probablement aussi bien que nous. »

LA PRESSE.

La Presse s'exprime ainsi dans un article que signe M. Jauret, en qualité de secrétaire de la rédaction :

« Lorsque l'Empereur a reconnu solennellement la maladie de l'Europe, il s'est élevé au-dessus des conflits locaux; il a négligé les symptômes pour ne constater que la maladie. S'entendre avec l'Angleterre pour limiter l'intervention à la question des duchés ce serait donc amoindrir le programme de la politique française, ce serait presque le démembrer. Ce qu'il faut, dans la pensée de ce programme, c'est guérir une maladie, et non point seulement soigner une blessure. Dans ces données, la France a sa politique tracée; elle ne peut intervenir et ne veut pas intervenir sur une question spéciale. Si la politique anglaise persiste à vouloir localiser l'intervention, la France ne peut que secroiser les bras et attendre. Le jour où l'Angleterre élèvera le débat, où elle rentrera dans la vaste sphère du programme français, où elle consentira à appeler, sur un champ de bataille ou sur un tapis vert, à la fois toutes les questions, ce jour-là seulement il existera entre Londres et Paris un terrain sur lequel pourront être débattues les conditions d'une action commune. »

« En est-on arrivé-là? »

Pour extrait : A. LAYTOU.

De l'établissement dans chaque chef-lieu de département d'une Succursale de la Banque de France.

II. — De la Banque de France.

Parmi les institutions de crédit dont la France a reçu les plus utiles services, il faut nommer la Banque de France.

Nous allons nous étendre aujourd'hui sur les mérites de cet établissement financier : Etablissement hors ligne et dont rien ne peut faire l'éloge comme de considérer les bons offices que, depuis sa fondation, la Banque a rendus au pays, d'envisager sa prospérité propre, son développement progressif.

A l'époque des orages révolutionnaires, au milieu de crises violentes et redoublées, non-seulement le crédit de la Banque de France n'a pas été altéré, on peut dire qu'il a été plus puissant que celui de l'Etat lui-même. Nos villes, nos départements, le Trésor public ont fait appel à sa puissante assistance. En deux circonstances, la Banque est venue en aide à l'Etat et l'a préservée d'une catastrophe imminente.

Et d'abord, en quoi consistent les opérations de la Banque de France? Elles consistent :

1° A escompter les lettres de change et autres effets de commerce à ordre, à des échéances déterminées qui ne peuvent excéder trois mois, et souscrits par des commerçants et autres personnes notoirement solvables;

2° A se charger, pour le compte des particuliers et des établissements publics, du recouvrement des effets qui lui sont remis;

3° A recevoir, en compte courant, les sommes versées par des particuliers et par des établissements publics, et à payer les dispositions faites sur elles et les engagements pris à domicile, jusqu'à concurrence

prétentions et d'orgueil. Ces fils d'esclaves et ces bâtards briguent des places qui n'appartiennent qu'aux Espagnols; ils s'introduisent dans nos cercles; leur jeunesse revendique l'accès de nos établissements d'instruction; et un certain infant, croyant sans doute que ses richesses gagnées avec la pioche et la charrue peuvent faire oublier la bassesse de sa naissance, un gaillard noir comme la terre, a l'audace de rechercher la main d'une demoiselle dont les ancêtres figuraient déjà parmi la noblesse de Castille au temps de l'expulsion des Maures.

La sensation produite par ce fait inouï si grande que même la dame compatissante qui avait eu pitié de Joséfa, lâcha tout à coup la main de la mulâtresse. « Et quelle réponse a reçu cet impudent? demanda le capitaine-général.

« Le gentilhomme dont ses propositions outrageaient la fille l'a jeté à la porte, répondit don Antonio.

« Il a eu tort de le faire en personne, dit un autre. C'est trop d'honneur pour un pareil misérable que de sentir le point d'un Castillan. »

Dona Madalena fit signe à sa protégée de saisir l'occasion pour disparaître. Joséfa profita aussitôt de la permission. Mais à peine avait-elle fait quelques pas qu'elle se laissa tomber sur un banc et fondit en larmes. Puis la douleur fit place à un autre sentiment : la colère. Elle se redressa brusquement et rassembla tout son courage : c'était par la fierté, par le dédain qu'il fallait répondre à l'insulte, et non par une impuissante humilité.

Les hôtes de la marquise s'étaient mis à parler politique. Ils déplorèrent la position difficile où se trouvaient les autorités des colonies espagnoles depuis le grand bouleversement qui déchirait la mère-patrie. La lutte était engagée en Espagne entre le gouvernement de Joseph-Napoléon, à Madrid, et la Junte centrale de Séville.

des sommes encaissées;

4° A prendre en dépôt tous titres, lingots, monnaies d'or et d'argent de toute espèce;

5° A faire des avances sur effets publics français, moyennant certaines conditions et engagements de la part de l'emprunteur.

Ce qui revient à dire que la Banque de France, à la différence des banques en général, agit en qualité de banque de dépôt envers les personnes qui lui confient des fonds et comme banque de circulation envers les personnes dont elle admet les lettres de change à l'escompte.

On voit par ce programme quel est le but de cette institution : C'est-là peut-être la meilleure définition qu'on puisse donner d'une banque en général, et la meilleure raison déterminante d'étendre à tous les pays, à toutes les contrées, les avantages qui résultent d'un semblable monopole.

Mais expliquons la nature du privilège concédé à la Banque de France. Son privilège consiste, — ainsi que nous le trouvons dans une note remarquable de M. le C^{te} Mollin, expédiée du Havre, le 29 mai 1810, à la Banque de France, par ordre de l'Empereur, — à fabriquer une monnaie particulière pour des escomptes. En effet, le capital de la Banque de France, fixé par la loi de l'an VIII à 30 millions, par la loi de l'an XI à 45 millions, par celle de 1806 à 90 millions, n'est pas l'instrument de ses escomptes. C'est indépendamment de son capital qu'elle crée par ses billets, son véritable et son unique moyen d'escompte. Un capital n'a été imposé aux entrepreneurs de la Banque, comme le dit la note, que pour assurer à ceux qui admettent ses billets comme une monnaie réelle, un gage, une garantie contre les erreurs, les imprudences que cette banque pourrait commettre dans l'emploi de ses billets, en un mot, contre les avaries du commerce : Il n'est, à proprement parler, qu'une espèce de cautionnement que les actionnaires donnent au public.

Ainsi, les ressources qui servent exclusivement aux opérations de la Banque doivent être prises en dehors de son capital; et son privilège, en dehors de ses opérations d'escompte, consiste dans le droit de créer une monnaie fiduciaire, une sorte de papier-monnaie reposant sur des garanties telles, qu'il est aussi généralement admis que s'il avait cours forcé.

En telle sorte que la confiance la plus absolue doit être la vertu première, l'essence d'un établissement fondé sur de pareilles bases. Hâtons-nous de le dire, c'est le résultat auquel est parvenu l'établissement dont nous parlons. Voilà sans doute la cause des avantages que cette heureuse institution a procurés au pays; voilà la source des bénéfices considérables que les actionnaires de cet établissement ont pu réaliser eux-mêmes.

Les transactions de la Banque de France s'élevant à 4, 5, 6 et 7 milliards par an (1), il en résulte des bénéfices qui ont fait monter ses dividendes à des chiffres considérables. Sous Napoléon I^{er}, les actions de la Banque ont coté, en 1807, à 1,430 francs; sous la restauration, à 2,225 fr.; sous Louis-Philippe, à 3,800 fr.; en juin 1837, à 4,600 fr.; elles ont été cotées doublées en 1858. — Cette prospérité n'a fait, du reste, qu'accroître son influence. En 1848, les neuf banques départementales, de Bordeaux, le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Orléans, Rouen et Toulouse, avaient été réunies à la Banque de France, non par un sentiment de faiblesse, car le capital fut porté à 91,250 actions, soit 91,250,000 fr., mais pour imprimer, sans doute, à ses opérations un caractère d'unité et de force, d'activité et de surveillance, dont elle avait besoin au milieu d'une crise terrible. Depuis ce temps, elle a établi quarante succursales (2).

Rien ne serait plus intéressant d'ailleurs que de rechercher ici la sage organisation de cet établissement, les règles strictes qui sont mises en usage pour l'administration des ressources, la sûreté des placements, l'extension des opérations. Nous pourrions en outre parler d'innovations de détail, des améliorations qu'il serait bon d'introduire dans les opérations de la Banque de France et que tous les économistes s'accordent à demander : La réduction de l'escompte, opération capable d'amener une baisse

(1) On sait que l'art. 9 de la loi du 10 juin 1837, a donné à la Banque la faculté de créer des billets de 50 fr.

(2) Le mouvement des opérations de la Banque a été, en 1862, de 7 milliards 783 millions.

(3) Agen, Amiens, Arras, Avignon, Angoulême, Bar-le-Duc, Bastia, Bayonne, Besançon, Brest, Caen, Carcassonne, Châteauneuf, Clermont, Dijon, Dunkerque, Grenoble, La Rochelle, Laval, Limoges, Le Mans, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Nevers, Nîmes, Poitiers, Rennes, Reims, St-Etienne, St-Lô, St-Quentin, Sedan, Strasbourg, Tours, Toulon, Troyes, Valenciennes.

d'intérêt dans toutes les transactions; la transformation du remboursement immédiat du billet de banque contre l'avantage de porter intérêt, ainsi qu'il arrive par les billets de l'échiquier en Angleterre; — l'introduction des billets de 50 fr., si utiles aux négociations journalières, populaires (4); la possibilité d'escompter le papier de commerce et les Warrants à deux signatures; enfin, la création de plusieurs catégories d'escomptes. — Toutes ces réformes, sans augmenter les frais généraux de la Banque, augmenteraient le chiffre de ses affaires, par conséquent de ses bénéfices; mais elles multiplieraient, dans des proportions considérables, les avantages généraux de cet important établissement. Nous nous éloignerions du but que nous nous proposons.

Cependant, — et c'est le point qu'il importe de préciser aujourd'hui, — le privilège de la Banque de France vient d'être renouvelé. Le privilège de la Banque de France a été renouvelé en 1837 pour une période de 40 années. A cette occasion son capital a été doublé, à la condition de faire, en 1859, un prêt de 100 millions à l'Etat. Nous citerons deux articles de la loi du 9 juin 1837, portant prorogation du privilège de la Banque de France :

Art. 1^{er}. — Le privilège confié à la Banque par les lois des 22 avril 1806 et 30 juin 1840, dont la durée expirait le 31 décembre 1867 est prorogé de trente ans, et ne prendra fin que le 31 décembre 1897.

Art. 10. — Dix ans après la promulgation de la présente loi, le Gouvernement pourra exiger de la Banque de France qu'elle établisse une succursale dans les départements où il n'en existerait pas.

Eh bien, qui ne voit jaillir des ces dispositions une source vive de réformes au profit des villes de province, déshéritées jusqu'à ce jour, nous ne dirons pas d'un mouvement d'affaires appréciable, mais bien d'institutions capables de le féconder?

C'est un acte de prévoyance remarquable, et c'est un acte de sollicitude bien grand de la part du Gouvernement de l'Empereur, que d'avoir pu, tout en consolidant le crédit de l'établissement financier, le plus important de l'Empire, — obtenir de lui, au profit de l'Etat, un prêt de 100 millions, somme à porter en atténuation des découverts du trésor, mais surtout de conclure la réserve expresse que les bienfaits de l'institution pourront être étendus à tous les départements de la France.

Nous avons dit le but de l'institution, son importance, sa prospérité, ses obligations présentes ou éventuelles vis-à-vis de l'Etat.

C'en est assez pour faire comprendre que, repoussant la doctrine des détracteurs d'une banque privilégiée, nous ne voulons pas traiter ici la question de la liberté des banques, si fort en honneur aujourd'hui. Nous avons toujours considéré qu'une Banque seule, pouvait, sous la surveillance de l'Etat, créer des valeurs de circulation. Il s'agit d'un de ces grands services publics qui doivent s'accomplir avec ordre et régularité, et sous la foi d'une grande responsabilité. Nous nous contenterons, à ce sujet, de citer les paroles sorties de la bouche de l'illustre orateur, M. Berryer, au sein du Corps législatif, dans la séance du 8 janvier 1864 : « ... Il n'était pas sans inconvénient de prolonger, pour un long délai, le privilège de la Banque de France. Je suis loin d'attaquer ce privilège en lui-même, je suis de ceux qui regardent comme une bonne chose qu'un grand établissement ait seul le privilège d'émettre des billets de circulation. » Le rendu-compte ajoute : M. Thiers et plusieurs autres membres : ... Très-bien! Très-bien! — Nous avons voulu simplement traiter la question de la généralisation des avantages de la Banque de France.

Cela posé nous tirerons aisément les conséquences qui découlent de nos principes.

A CALMELS.

(4) On sait que l'art. 9 de la loi du 10 juin 1837, a donné à la Banque la faculté de créer des billets de 50 fr.

Chronique locale.

Par arrêté de S. Exc. le ministre de la guerre en date du 9 mars, le taux de la prestation individuelle que les jeunes gens, compris dans le contingent de la classe de 1863, auront à payer pour obtenir l'exonération du service militaire, est fixé à la somme de deux mille trois cents francs.

navire apportait la confirmation de la position critique des partisans de Ferdinand VII, nous verrions éclater des scènes de désordre.

— Mes mesures sont prises répondit son interlocuteur. Pas un navire n'abordera à la Guayra sans mon autorisation expresse; personne ne mettra le pied dans la province sans une permission spéciale. Cet étranger est depuis un mois à Caracas. J'aurais pu le faire arrêter depuis longtemps; mais sa personne seule, sans les partisans qu'il a recrutés, ne peut me servir à rien. Il convoque des réunions secrètes; il a même l'imprudence d'y inviter par écrit. Je mettrai fin à ces menées dès qu'il me plaira. Mes espions ne le perdent pas de vue, et nous cueillerons la poire quand elle sera mûre. Je suis prêt à tout événement. Il faudra user d'une extrême rigueur pour que l'autorité de la loi ne puisse être révoquée en doute un seul instant. Je m'emparerai d'un coup des malintentionnés, et il faudra bien faire tomber quelques têtes, si nous ne voulons laisser déchoir dans ce pays le pouvoir de l'Espagne. Si mes informations sont exactes, il se peut que la journée de demain soit décisive. — Mais je m'aperçois, au mouvement qui se fait de l'autre côté du bassin, que nos dames s'appêtent à regagner la ville. Allons les rejoindre, messieurs. »

Bientôt après, un cortège nombreux et brillant se mit en route. En tête, des porteurs de torches éclairaient le sentier qui descend dans l'étroite vallée de Caracas. Puis venaient les dames, dans des palanquins portés par des *silleros* indiens ou montés sur des mules. Les hommes suivaient à cheval, et la marche était fermée par l'essaim des serviteurs et des esclaves.

La suite au prochain numéro.

Par arrêté du même jour, le taux de la prestation individuelle que les militaires sous les drapeaux auront à verser pour être admis, s'il y a lieu, à l'exonération du service militaire, est fixé à la somme de 500 francs pour chaque année de service restant à accomplir.

Hier soir, vendredi, la population de Cahors, tout entière, semblait s'être donné rendez-vous à la Cathédrale, pour assister à la procession de la Sainte Coiffe (Suire de la tête de N. S.).

Jamais cette cérémonie, qui se renouvelle tous les ans, depuis 1860, n'avait attiré pareil concours. Mgr l'Evêque, le Clergé de la Cathédrale et de la ville, ainsi que le Grand Séminaire y assistaient, et s'ouvraient à grand-peine un étroit passage au milieu des rangs pressés de l'immense foule qui encombrait la vaste nef et débordait jusque dans le chœur du Chapitre et le sanctuaire.

Nous ne voulons pas d'autres preuves de la vénération et de la confiance, qu'inspire à tous les cœurs la précieuse relique que nous avons l'honneur de posséder et que les autres Eglises nous envient.

Du reste, la dévotion des fidèles, envers cet auguste souvenir de la Passion et de la Sépulture du Sauveur, a trouvé un éloquent interprète dans la parole de M. l'abbé Bouloc, prédicateur du Carême, qui a bien voulu prêter son généreux concours à l'œuvre par une octave de pieuses instructions. Quelque fâché que nous fussions de blesser sa modestie, nous ne pouvons nous empêcher de dire que, si la vertu secrète et divine, qui s'écoule de ce Suire sacré, comme autrefois des vêtements de Jésus, suffit seule à attirer les âmes, le zèle et le talent du missionnaire, ont merveilleusement secondé l'action de la grâce. Aussi, avons-nous vu les Messes de l'octave suivies par une assistance toujours croissante et toujours avide d'entendre, et cette octave couronnée par une communion générale de plus de 400 personnes.

La procession d'hier a été interrompue par un sermon, où M. l'abbé Bouloc, s'inspirant de la circonstance et de la vue du Linge imprégné du sang du Sauveur, a montré le prix des souffrances, par lesquelles, a-t-il dit, nous capions et nous méritons tout à la fois. Après ce discours, que l'orateur a prononcé avec son élan et son feu habituels, et qui a vivement impressionné, le Clergé s'est dirigé vers la chapelle du Saint-Suaire, où Monseigneur a donné la bénédiction solennelle avec la Sainte Coiffe.

La solennité s'est terminée par la bénédiction du Saint-Sacrement, au grand chœur, au milieu d'une splendide illumination et de chants qui, soutenus par plus de 300 voix, ont encore ajouté à ce qu'avait de grandiose et de touchant, le spectacle qui s'offrait aux yeux et qui laissera dans les cœurs de fructueux souvenirs.

Qu'il nous soit permis d'ajouter que le temps paschal ne pouvait s'ouvrir sous de plus heureux auspices. Un CADURCIEN.

Dans son dernier voyage à Cahors, le poète Jamin fut harangué par le peintre Seguy. Le poète agenais, touché par cette allocution pleine de cœur, en témoigna spontanément sa satisfaction en embrassant l'ouvrier cadurcien.

La lettre suivante, que veut bien nous communiquer M. Seguy, prouve que l'impression qu'a ressentie le poète en cette circonstance, n'est pas de celles qui s'effacent :

Je serre très-cordialement la main au brave Seguy. Je le remercie un peu tard, mais de tout cœur, de son beau discours, par cet impromptu, qui, je le sens, ne me racquitte pas envers lui...

At cantayre Seguy, que begno de me legi soum poultit discour.

Fray, toun floe ès cloufuit de parfun et de mèl ;
Plato lou cò, l'esprit et l'èl... [coumbo,
Oh ! qu'un bouquet m'ès dous quan me bèn de la Nani d'en sus, d'un gran castèl, coumo qui toumbo...
Mais del cazal flourit d'un jardinè noubel
En dreto ligno... et de nibèl ! ?

Jacques JAMIN.
Agen, 5 mars 1864.

Le nommé Philippe Valette, âgé de trente ans, demeurant au hameau du Pouget, commune d'Espédaillac, était atteint d'une fièvre typhoïde, offrant aussi des caractères de fièvre cérébrale.

Samedi dernier, vers cinq heures du soir, en proie à un violent accès, le malade saute hors du lit, et, échappant à la vigilance de sa famille, il quitte la maison et s'enfuit en chemise. On se mit aussitôt à sa poursuite; mais les recherches restèrent infructueuses. Ce ne fut que dimanche matin, seulement, qu'on trouva son cadavre, entièrement nu, près du village de Clavel, à 8 kilomètres de sa demeure.

Philippe Valette était veuf depuis un mois. Une mort accidentelle avait aussi enlevé sa femme. Employée aux travaux de construction du chemin vicinal, n° 18, elle fut écrasée par un bloc de pierre.

THÉÂTRE DE CAHORS

Le drame de *La Citerne d'Albi* est, comme on s'y attend d'après le titre, une lugubre intrigue dont un crime a fourni le fonds. Il y a là l'intérêt d'une sanglante affaire de cour d'assises et l'exemple ordinaire d'un coupable, comptant quelque temps sur son adresse et la position qu'il s'est faite, et enfin, frappé par des voies inattendues. De l'exposition au dénouement, l'action est soutenue par le désespoir d'une mère, les pressentiments, les hallucinations qui la poussent à des recherches obstinées, et l'horreur instinctive qu'elle éprouve devant l'assassin de sa fille. Mme Delamare s'est acquittée de cette rude tâche avec une énergie et une passion dramatiques qui ont été souvent applaudies.

La représentation de jeudi était plus brillante : On a donné, au bénéfice de Mme Delamare, *Nos Intimes*, de M. Victorien Sardou, celui de nos auteurs qui a,

selon bien des critiques, le plus de titres à l'héritage de Scribe.

Caussade, arrivé à la fortune, se remarque; a terres et maison de campagne qu'il remplit d'intimes. Ce sont autant d'implacables ennemis qui cherchent à le dégoûter de tout ce qui fait son bien-être, à susciter et diriger ses bonnes qualités, à lui susciter un duel de rien, à exciter sa jalousie et à détruire son bonheur. Mais l'orage est dissipé à temps par un véritable ami que le naïf amphitryon n'avait pas jusque-là apprécié avec plus de tact que ses intimes.

Cette comédie pétillante d'esprit, d'imagination de jolis mots. La fantaisie s'y mêle à l'observation, et quelquefois en tient lieu. Qu'importe quelques légères vraisemblances quand le spectateur est charmé ?

Mme Delamare était bien la rêveuse, la romanesque, l'imprudente, Mme Caussade. Elle a surtout bien rempli la scène, lorsqu'en proie à la crainte, au remords, à l'humiliation, elle voit tout le mauvais chemin qu'elle a fait, et trouve son prétendu idéal au-dessous du prosaïque mari.

Les autres rôles ont été très-convenablement remplis. M. Weis a été un amusant et intéressant Cassade. Jamais M. Maurice n'avait aussi bien réussi dans le scabreux emploi de jeune premier. M. Ferrand, l'ami, qui a peur de n'avoir pas ses aises quand il ne gêne pas tout le monde, s'est surpassé. Mme Saint-Charles a fait regretter que son rôle ne fût pas plus important.

M. Dugour, l'original docteur Tolosan, entiché de métépsychose et de phrénologie, moraliste sermonneur, a été sympathiquement accueilli, en réparant dans la maturité de son talent sur une scène où il avait laissé de bons souvenirs.

A l'entrée de Luzech, sur le chemin de grande communication, n° 9, avenue de Mercuès, une partie du rocher de la plate forme dominant la route, menace à chaque instant de se détacher. Ce rocher, d'une longueur de 30 mètres, forme environ la moitié du plateau sur lequel est assise la vieille tour de Luzech.

Des barrières, placées de chaque côté, interrompent momentanément la circulation sur cette partie du chemin.

Nous croyons utile de signaler à nos lecteurs une œuvre dont le succès aujourd'hui a donné raison à ses fondateurs. La *Bibliothèque nationale*, à 25 centimes le volume, 35 centimes rendu franco a déjà rendu au public, sous une forme à la fois portative, élégante et économique une bonne partie des ouvrages les plus remarquables de la littérature française. Voltaire, Rousseau, Montesquieu, Diderot, Fontenelle, X. de Maistre, Lesage, La Boétie, etc., etc. figurent en première ligne dans les 48 volumes déjà parus. On souscrit au bureau de la publication, rue Coq-Héron, 5. — Un volume est envoyé franco, comme spécimen dans toute la France contre 35 c. en timbres-poste.

Pour la chronique locale : A. LATYOU.

On lit dans le *Napoléonien de l'Aveyron* : Les habitants de Pont-de-Salars ont été mis en émoi ces jours derniers par le passage d'un chien enragé qui se jetait avec fureur sur tous les animaux de son espèce. Plusieurs personnes se mirent à la poursuite de ce chien qui fut enfin tué d'un coup de fusil par le brigadier de gendarmerie. Tous les chiens qu'il avait mordus, et le nombre en est grand, ont été également abattus.

Nouvelles Étrangères

ITALIE.

Les lettres de Rome du 5, annoncent que le général de Montebello a publié, mercredi dernier, un ordre du jour dans lequel il blâme sévèrement les collisions, en rappelant aux deux armées qu'elles ont la même cause à défendre et en exprimant l'espoir que cet avis suffira pour mettre un terme au désordre.

De nouveaux conflits avaient eu lieu, cependant, la veille du départ du paquebot, sur les places Barberini et Tevi, et il y avait eu encore des blessés des deux côtés. On assurait que Mgr de Merode allait faire quitter Rome aux dragons et aux chasseurs pontificaux. Le Pape, se trouvant fatigué, n'avait pas assisté dimanche aux offices; samedi il était alité; mais son indisposition n'avait rien de grave.

ANGLETERRE.

Répondant à une interpellation de M. Disraéli au sujet de l'invasion du Jutland, lord Palmerston dit que la Prusse et l'Angleterre regardent l'occupation de Frédéricia et de Halding comme indispensable pour protéger les troupes allemandes et les empêcher d'être harcelées par les Danois. L'honorable ministre ajoute que le gouvernement considère toutes les opérations militaires au nord de l'Eider comme un acte de violence que l'état actuel ne justifie pas.

AUTRICHE.

Le bruit court à Berlin qu'une lettre de Paris affirme que les négociations relatives à la conférence sont suspendues. Le cabinet danois a fait savoir au gouvernement français qu'il était résolu à ne jamais admettre de négociations ayant pour base l'union personnelle, et qu'il aimait mieux se laisser arracher les duchés par la force, dans l'attente d'événements futurs qui pourraient lui permettre de les reconquérir.

Stockholm, 7 mars.

Hier, une immense réunion populaire, a invité le gouvernement à venir en aide au Danemark.

GRÈCE.

Les avis d'Athènes annoncent une modification ministérielle. M. Tringhetta a été nommé ministre de la guerre, M. Pétrinos, ministre de la justice et M. Rondiris, ministre de la marine. Des désordres ont été commis par la phalange universitaire.

Pour extrait : A. LATYOU.

Paris

11 mars.

Ce matin, le conseil des ministres s'est réuni au palais des Tuileries, sous la présidence de l'Empereur.

— A onze heures et demie, S. A. I. le prince

Maximilien et sa suite dans deux calèches menées en poste, quittaient le pavillon de Marsan des Tuileries pour aller visiter divers établissements dans la banlieue de Paris. Ces nobles hôtes ont assisté mercredi à la représentation de l'opéra. Hier, l'Empereur et l'Archiduc sont partis pour Versailles où ils sont allés chasser.

— On lit dans la *Patrie* :

« Le procureur-général a autorisé la restitution à Trabucco de ce fidèle cor d'harmonie qu'il avait tant sollicité. Le greffe vient de confier à un employé de la maison d'arrêt l'instrument musical. »

— LL. AA. II. et RR. L'Archiduc et l'Archiduchesse Maximilien partiront pour Londres samedi ou dimanche.

— La *Patrie* de ce soir annonce que S. A. I. l'Archiduc Maximilien ne se rendra pas au Mexique sur la frégate autrichienne *Novara*, mais sur un bâtiment de la marine impériale française, la *Thémis*. Cette frégate recevrait en ce moment au port de Toulon, les aménagements nécessaires à la mission qu'elle doit remplir. La *Thémis*, commandée par le capitaine de vaisseau Moriez, est une frégate à vapeur de 2^e rang.

La *Novara* escorterait la *Thémis* pendant la traversée du Mexique.

— Le palais a été surpris aujourd'hui par une nouvelle qui s'est répandue en un instant et y a causé d'universels regrets. M. Cordon procureur-général, est mort. Magistrat intègre, ne connaissant que l'observation de ses devoirs; sachant tempérer, chaque fois qu'il en était sollicité, les rigueurs de la justice, il s'était fait estimer par tous.

Pour extrait : A. LATYOU.

Faits divers.

Le *Petit Journal* a publié dans son numéro du 11 février dernier, un article sous ce titre : UNE PROMENADE, qui nous a paru assez intéressante pour le reproduire.

« Le touriste qui parcourait, avant 1825, la vallée de la Marne, ne manquait jamais de s'arrêter, entre Lagny et Gournay, devant un vieux moulin, pittoresquement perché sur deux piles établies sur un bras de la Marne, divisée en cet endroit par une de ces îles si vertes et si ombreuses qui sèment son cours.

« Ce moulin avait porté, avant 89, les girouettes armoriées de France; il reposait sur des piles bâties par Louis VII, roi de France, baron de Lagny, seigneur de Gournay, qui l'avait fait construire pour le service d'un fief dont les redevances étaient le plus clair de son revenu; depuis que le privilège féodal ne lui amenait plus tout le blé de la contrée, son propriétaire vivait à peine, bon an mal an, lui et sa famille du travail de ses meules. Un de ces esprits inventifs qui cherchent à se rendre utile pour arriver à la fortune, entrevit dans la chute d'eau et la situation de ce moulin, les éléments tout prêts d'une grande usine. Il acheta le moulin et, à sa place, il éleva la manufacture où se fabrique le chocolat si connu sous le nom de chocolat Meunier.

« En 1825, le chocolat se préparait péniblement au rouleau promené par l'ouvrier sur une table de marbre surchauffée; un homme qui en avait fabriqué vingt livres par jour était à bout de forces. On citait alors une machine qui faisait le travail de sept hommes. Le chocolat était forcément, par son prix de revient, un aliment de luxe réservé aux classes élevées. On n'en consommait pas en France deux cent cinquante mille livres.

« Aujourd'hui, le modeste moulin de 1825 est devenu un des plus grands établissements industriels de France. L'usine est portée sur quatre piles, deux ayant été jointes en 1852 aux deux élevées par Louis VII; elle forme un vaste parallélogramme, réuni par deux ponts solides et élégants, d'un côté à l'île, convertie en jardin anglais, et de l'autre, aux vastes dépendances que l'usine possédait sur la rive gauche. Plusieurs roues-hélices Girard, mises en mouvement par la chute d'eau, fournissent une force motrice d'environ 150 chevaux, marchant jour et nuit, et il ne faut pas moins que cette puissance pour mettre en œuvre l'énorme outillage de cylindres en granit, de moulins à sucre, de broyeuses, de mélangeuses, etc., etc., installés dans les trois étages de l'usine et dans les bâtiments de la rive gauche.

« Le charmant hameau de Noisiel, qui a donné son nom à l'usine, s'élève à l'entour; il est habité en partie par les deux cents ouvriers qu'occupe l'usine et qui vivent heureux et dans l'aisance d'un salaire régulier et plus élevé que celui qu'ils obtiendraient dans les grands centres. Aussi le charmant pays qui exerce la mémoire de ce maréchal d'Orge dont le nom lui rappelle les luttes féodales et les guerres religieuses dont il eut tant à souffrir, bénit-il le souvenir de l'intelligent industriel qui, en faisant de la fabrication du chocolat une grande industrie, a créé dans la contrée une source de

travail et de bien-être.

« Plusieurs navires, dont le « *Noisiel* » est le plus connu, frétés par la maison Meunier, vont charger sur les Côtes-Fermes les cacao de meilleures qualités et apportent la plus grande partie de ceux que travaille l'usine. De plus cette maison, fondée en 1825 d'une manière si modeste, est devenue assez puissante pour coloniser seule de vastes territoires qu'elle a acquis dans le Nicaragua.

« Plus de cent cinquante travailleurs sont déjà établis dans le Valle-Meunier, près Grenada, et ne sont occupés que de plantations sur les terrains les plus propres à la culture des cacaoyers.

« L'usine de Noisiel fabrique annuellement près de cinq millions de livres de chocolat, vingt fois plus à elle seule qu'on n'en consommait en France en 1825, huit mille kilogrammes par jour, qui, vendus aux prix moyen de 2 francs la livre, valent dix millions de francs. Un cinquième de cette somme forme le bénéfice des détaillants ou dépositaires que la maison possède partout, et on peut évaluer à dix mille le nombre de personnes qui vivent ou bénéficient du travail de l'usine de Noisiel.

« Le *Petit Journal*, qui aime à rendre hommage à tous les mérites artistiques, scientifiques et industriels, a cru devoir mentionner avec éloge le nom de l'homme intelligent qui, d'un simple moulin, a fait une manufacture de cette importance... Par l'extension remarquable qu'il a donnée à la fabrication et à la vulgarisation de ses produits, M. Meunier a conquis une place des plus honorables parmi les hommes utiles à son pays. » A. S.

RÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

DANS LA PRESSE.

Un nouveau journal, le *Globe*, va introduire dans la presse parisienne une innovation très importante.

Une réduction considérable dans les prix de l'abonnement et un nouveau classement des matières qui fera que l'abonnement au *Globe* seul équivalra à l'abonnement à tous les journaux ensemble, tel sera le résultat de cette innovation.

Le *Globe*, journal politique, quotidien, grand format, paraîtra le 20 mars 1864.

La *Presse* est une tribune et non pas un commerce, telle est sa devise.

SES PRINCIPES POLITIQUES.

Ses principes sont ceux de 1789.

Ils peuvent se résumer en trois mots : ordre, liberté, progrès.

L'Ordre est la condition du progrès; le progrès ne s'acquiert que par la liberté.

Le *Globe* dira la vérité au gouvernement et à tout le monde. Il la dira telle qu'il la conçoit, sans flatterie, sans violence de parti, mais avec indépendance.

Indépendance absolue et liberté, tel sera son programme.

Pour l'extérieur, les principes du *Globe* se résument dans le mot : nationalités.

SA DIRECTION.

Le *Globe* est dirigé par M. HIPPOLYTE CASTILLE.

Ancien rédacteur en chef du *Courrier de Paris* et de plusieurs autres journaux, auteur des *Portraits politiques*, de *l'Histoire de la Révolution* (1789 à 1800), de la *Seconde République* (1848), etc.

M. Hippolyte Castille est depuis longtemps populaire par le libéralisme et l'indépendance de ses opinions. Pendant toute sa carrière politique, il s'est toujours résolument tenu à égale distance des coteries gouvernementales et de celles des partis.

ORGANISATION DU GLOBE.

Le *Globe* se divise en deux parties :

La première, entièrement inédite, sera l'expression de la pensée du groupe d'hommes d'État et de journalistes qui président à sa fondation.

Les questions de tout genre seront approfondies et traitées par des écrivains spéciaux.

Des correspondants sûrs dans tous les pays du monde, adresseront au journal les nouvelles importantes qu'il publiera avant tous les autres journaux.

La seconde partie du journal le *Globe* sera entièrement consacrée à la reproduction des principaux articles de la presse parisienne, départementale et étrangère.

Le *Globe* contiendra :

Un journal politique, littéraire, etc. ;

Un journal reproducteur des articles principaux des journaux de Paris ;

Un journal judiciaire résumant les procès importants du jour ;

Un petit journal écho des plus spirituels petits journaux de Paris.

Il reproduira les meilleurs romans ;

Il publiera aussi des romans inédits.

Le *Globe* commencera, dès son premier numéro, un roman inédit d'un puissant intérêt :

MADemoiselle de la Mole

Histoire de temps de la Terreur

racontée par un témoin oculaire

M^{me} LA CHANOESSE DE PRESSAC.

PRIX D'ABONNEMENT.
Le **Globe** réunit le prix d'abonnement à sa dernière et véritable expression, c'est-à-dire au coût pur et simple du timbre, du papier et du tirage.

Départements : un an 48 fr., six mois 25 fr., trois mois 13 fr. ;

Au lieu de 64 fr., du *Constitutionnel*, *Siècle*, *Patrie*, etc., et 80 fr., prix des *Débats*.

Différence : 20 francs en moyenne sur l'ensemble des principaux journaux de Paris. *Vingt francs*, c'est-à-dire plus de 30 p. 100 !

Par cette réduction de prix, le **Globe** aura mis le journal politique quotidien à la portée de tous et ramené la presse au but réel de son origine : la *propagation des idées*.

On s'abonne, dès à présent, par l'envoi d'un bon de poste ou d'un mandat sur Paris, à l'ordre de l'Administrateur, rue Coq-Héron, 5, à Paris.

Un moteur-Lenoir, de la force de 2 chevaux fonctionne chez M. Contour, coupeur de poil, 140 rue St-Maur, Paris.

Un moteur-Lenoir, de la force de 2 chevaux sert à enlever les matériaux pour la construction qui s'élève à l'angle des rues Lafayette et Cadet, Paris.

Un moteur-Lenoir, de la force d'un demi-cheval, fonctionne chez M. Doucet, propriétaire, (pour l'arrosage) 60, rue Perronnet, parc de Neuilly, Paris.

AGRICULTURE.

LE PHOSPHO-GUANO.

Au moment des semailles du printemps,

nous appelons l'attention des cultivateurs de notre contrée sur un engrais d'une incontestable valeur, le *Phospho-Guano*, en les engageant à en faire l'essai.

Cet engrais, importé depuis peu en France par MM. Gallet-Lefebvre et Co, qui en ont établi des dépôts dans les principaux centres de notre département, a déjà donné des résultats remarquables qui justifient pleinement la faveur dont il jouit auprès des savants et des praticiens en Angleterre et en Allemagne, comme le prouve le rapport officiel sur les expériences faites aux fermes de Sologne et des Landes, que nous citons textuellement. Ces résultats sont d'autant plus remarquables que la sécheresse extrême de l'été dernier, ainsi que le fait observer ce rapport, a puissamment entravé l'action des engrais pulvérulents et fait souffrir les récoltes.

Essayé dans un sol argileux, comparative-ment avec le Guano du Pérou, à la ferme impériale de la Motte-Beuvron, sur une pièce d'avoine de printemps de 1 hect., le Phospho-Guano, à la dose de 200 kil., coûtant 66 f. 60 c., a produit 1,140 kil. de grain et 2,110 kil. de paille, d'une valeur totale de 334 fr. 90 c.

Le Guano du Pérou, à la même dose, coûtant 74 fr., a produit 1,975 kil. de grain et 2,100 kil. de paille, valant 339 fr. 50 c. La différence de dépense des deux engrais étant de 7 fr. 40 c. en faveur du Phospho-Guano et celle du produit du Guano du Pérou, étant de 4 fr. 60 c. seulement, le premier a donné une économie de 2 fr. 80 c.

Sur 1 hect. de prairie naturelle, 150 kil. de Phospho-Guano, coûtant 49 fr. 95 c., ont donné 2,650 kil. de foin, valant 212 fr.

La même quantité de Guano du Pérou ayant

coûté 55 fr. 50 c., a produit 2,500 kil. de foin, valant 200 fr.

Le Phospho-Guano a produit une augmentation de récolte de 150 kil., valant 12 fr., il a coûté 5 fr. 50 c. moins cher que le Guano du Pérou ; il a donc réalisé une économie de 17 fr. 50 c. par hectare.

Expérimentés à la ferme impériale de la Grillaire (Sologne), sur une pièce de 5 hect., divisée en parties égales, ces deux engrais ont donné les résultats suivants, à la dose de 250 kil., coûtant, le Guano du Pérou 229 fr., le Phospho-Guano 205 fr. 87 c. :

Le Guano du Pérou, 115 hect. d'avoine et 6,682 kil. de paille, valant 1,005 fr. 46 c.

Le Phospho-Guano, 111 hect. d'avoine et 6,792 kil. de paille, valant 980 fr. 76 c.

Ici les différences de prix des engrais et des produits se compensent à 1 fr. 57 c. près.

Au domaine impérial des Landes, une dépense de 100 fr. pour chaque engrais, mis en comparaison, a donné les résultats suivants en poids, sur une prairie naturelle :

Sur 1 h. avec 100 f. de fumier de ferme, 2,437 k. de foin.
— 1 — de Phospho-Guano, 2,437 —
— 1 — de Guano humifère, 2,200 —
— 1 — sans engrais, 1,455 —

Sur 2 hect. 25 ares ayant reçu, à la Motte-Beuvron, 250 kil. de Guano du Pérou, coûtant 205 fr. 50 c., on a récolté 41 hect. d'orge et 3,487 kil. de paille, valant 593 fr. 60 c.

Sur la même surface, dans les mêmes conditions, avec 250 kil. de Phospho-Guano, coûtant 184 fr. 69 c., on a obtenu 54 hect. d'orge et 3,456 kil. de paille, valant 751 fr. 68 c. Le Phospho-Guano a donc donné, par l'économie de son prix d'achat et par une plus grande valeur de récolte, un bénéfice, par hectare, de 178 fr. 89 c.

On voit d'après ces expériences que le Phospho-Guano, sauf un seul cas, s'est constamment montré supérieur au Guano du Pérou et qu'il a donné, sur celui-ci, une économie de 49 fr. 40 c. par hectare, moyenne des quatre expériences précitées.

37 années d'un succès toujours croissant attestent les merveilleuses vertus médicales de la Graine de Moutarde blanche (de Hollande) de Didier. Plus de 200,000 cures, authentiquement constatées, justifient pleinement la popularité universelle de cet incomparable médicament, que le célèbre Dr Kooke appelle, à si juste titre, un remède béri, un magnifique présent du Ciel. Nul traitement n'est plus facile à suivre, moins dispendieux ni plus sûr.

AVIS TRES IMPORTANT.

Il faut bien se garder de confondre la Graine de Moutarde de santé de Hollande, de Didier, qui est toujours pure, toujours fraîche, toujours parfaitement mondée, avec les rebuts du commerce, qui se composent de graines vieilles, échauffées, inertes ou même nuisibles.

M. Didier a l'honneur d'informer le public que l'on ne trouve sa véritable Graine de Moutarde Blanche de Santé (de Hollande), la seule recommandée par les médecins, que chez M. Vinet, pharmacien, seul dépositaire pour la ville de Cahors.

La Monographie des Hémorroïdes, par le docteur A. Leber, opère aujourd'hui une véritable révolution dans la presse médicale. Il n'est question que la guérison bien authentique d'une maladie réputée incurable. — 1 vol. in-8° p. fr. à Paris, 14, rue, de l'Echiquier. (Consult.)

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

9 mars. Besse (Jean), à Larozière.

Mariages.

9 — Gisbert (Jean), facteur de Messageries, et Chazaren (Antoinette), sans prof.

Décès.

10 — Pelatan (Marie), veuve Pons, sans prof., 70 ans, au Lycée.

Théâtre de Cahors. — Demain dimanche, relâche, pour cause de la non arrivée des artistes en représentation.

Le Temps

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL ET LITTÉRAIRE

Le plus grand des Journaux de Paris

PARIS trois mois 43 fr.

DÉPARTEMENTS — — 46 fr.

Rédacteur en chef : A. NEFFTZER

ancien rédacteur en chef de la Presse.

Bureaux, 40, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.

A PRIX ÉGAL et à FORMAT PLUS GRAND, le *Temps* est le PLUS COMPLET et par conséquent le MOINS CHER de tous les journaux.

La politique du *Temps* est connue : elle est PROGRESSIVE et LIBÉRALE, sans nulle acceptation de parti, de secte ni de coterie, et pleinement affranchie de toute sujétion politique ou financière. Elle peut se résumer en peu de mots : Non-intervention, développement des libertés intérieures, instruction, décentralisation.

La partie commerciale, si importante aujourd'hui, a été l'objet d'améliorations importantes. Elle comprend un service de dépêches télégraphiques commerciales, indiquant le jour même le mouvement des principales places de la France et de l'étranger. Pour

cette partie, comme pour les correspondances politiques, le *Temps* s'est proposé pour modèle les grands journaux anglais et américains.

Le *Temps* publie tous les quinze jours une CHRONIQUE AGRICOLE, de M. P. JOIGNEAUX ; il publie également une CHRONIQUE INDUSTRIELLE, de M. MAURICE BLOCK, et une REVUE DES ARTS INDUSTRIELS, de M. A. MARC-BAYEUX.

Par sa partie scientifique et par sa partie littéraire, le *Temps* se place au premier rang des journaux de Paris. Il suffit de citer les noms de DANIEL STERN, de MM. E. SCHERER, CH. DOLFUS, L. ULBACH, L. GRANDEAU, VIVIEN DE SAINT-MARTIN, L. DE RONCHAUD, etc.

ROMAN EN COURS DE PUBLICATION

Les BATAILLES D'ADRIENNE, par M. Arnaud Frémy.

MM. les Abonnés recevront tout ce qui a paru du feuilleton en cours de publication.

PRIMES GRATUITES

Chaque abonnement de trois mois, de six mois et d'un an, donne droit à 2, 4 et 8 volumes à choisir dans la COLLECTION MICHEL LÉVY et dans la BIBLIOTHÈQUE DE LA LIBRAIRIE NOUVELLE.

Des numéros d'essai et des catalogues des primes gratuites seront adressés à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

EAU D'OBERT

Pour faire repousser les cheveux, en arrêter la chute et la décoloration, et guérir toutes les affections de l'épiderme ; ROUGEURS, DÉMANGEAISONS, *écailles pelliculeuses*, qui font tomber et qui décolorent les cheveux. Flacon 6 fr. Chez les principaux parfumeurs et coiffeurs des départ., et à Paris, chez l'inventeur, M. OBERT, chimiste, auteur d'un traité des maladies des cheveux, 173, RUE ST-HONORÉ, près les Tuileries. On expédie directement contre un mandat sur la poste. (Affranchir).

GOITRES, SCROFULES, GLANDES engorgées

et affections lymphatiques, guéris par la POUDRE de SENCY-BAZIERE, approuvée par l'Académie de Médecine, autorisée par le gouvernement. Dépôt général, chez MM. BAZIERE FRÈRES, 24, rue Rambuteau, à Paris. Le flacon 5 fr., la topique 2 fr.

HUILE DE FOIE DE MORUE DE DEROCQUE

SEULE MAISON SPÉCIALE EN FRANCE

SANS ODEUR 55, BT SÉBASTOPOL.R.D.

NI SAVEUR, GARANTIE PURE. Paris.

Pêcheries au Nord de la Norvège.

SEUL FOURNISSEUR des Hôpitaux de Paris.

Dépôt chez MM. Bergerol, Vinet, pharmaciens, à Cahors.

TRAITÉ PRATIQUE COMPLET DES MALADIES

DES VOIES URINAIRES

et de toutes les infirmités qui s'y rattachent chez l'homme et chez la femme : à l'usage des gens du monde. — 3^e édition : 4 volume de 900 pages, contenant l'anatomie et la physiologie de l'appareil uro-génital, avec la description et le traitement des maladies de vessie, rétrécissement, pierre, gravelle ; illustré de

314 FIGURES D'ANATOMIE

par le docteur JOZAN, 182, rue de Rivoli ;

2^e Du même auteur : D'UNE CAUSE PEU CONNUE

D'ÉPUISEMENT PRÉMATURÉ

suite d'abus précoces, d'excès ; précédé de considérations sur l'éducation de la jeunesse, sur la génération dans l'espèce humaine. 2^e édition, 1 volume de 600 pages, contenant la description de la maladie, du traitement et de l'hygiène, avec de nombreuses observations de guérison : impuissance, stérilité.

Prix de chaque ouvrage : 5 fr. et 6 fr. par la poste, sous double enveloppe ; en mandat ou en timbres. Chez l'auteur, docteur JOZAN, 182, rue de Rivoli ; Masson, libraire, 20, rue de l'Ancienne-Comédie, et chez les principaux libraires. A l'aide de l'un ou de l'autre de ces livres, tout malade peut se traiter lui-même et faire préparer les remèdes chez son pharmacien.

A AFFERMER

ENSEMBLE OU SÉPARÉMENT

Pour entrer en jouissance le 25 mars 1865,

La Propriété de Salgues, située dans les communes d'Alvignac et de Roc-Amadou, canton de Gramat, arrondissement de Gourdon (Lot).

Composée des domaines de Salgues et de Réveillon, d'un seul tenant et sans enclaves, attenant la station de Roc-Amadou, sur le chemin de fer d'Orléans, section de Figeac à Brives, de la contenance de 200 hectares, avec Moulin et Briqueterie.

S'adresser pour les renseignements, à M^e Opliac, notaire, à Gramat ; à M^e Born, notaire, à St-Céré, et, sur les lieux, à M. Molinier, propriétaire.

SEL GRANULÉ EFFERVESCENT DE VICHY

Bi-carbonate de soude effervescent LE PERDRIEL.

Chaque flacon représente cinq bouteilles d'Eau minérale. (Voir la Brochure spéciale.)

Vente au détail : Pharmacie LE PERDRIEL, faubourg Montmartre, 76. — Dépôt dans toutes les pharmacies de France et de l'étranger.

Assurances militaires.

On demande des agents pour représenter la *Garantie des familles*, société d'assurances mutuelles pour les enfants de tout âge. Bonnes références. Il est accordé de fortes remises.

S'adresser, par lettre affranchie, à M. GARÇONNET, directeur de cette société à Bar-le-Duc (Meuse).

La répartition des classes 1861 et 1862 a produit en moyenne, pour une souscription de 1,000 francs, — 2,483 fr. 80 centimes.

ALCOOLATURE D'ARNICA des VOSGES

Célèbre vulnéraire de VIOLAND, pharm. à Colmar.

Préparée avec la plante fraîche lors de sa floraison, c'est UN VULNÉRAIRE HÉROÏQUE contre les COUPS, CHUTES, CONTUSIONS, BLESSURES, MORSURES, etc., etc., et pour rétablir les sens d'une personne ayant éprouvé une vive émotion.

DANS TOUTES LES PHARMACIES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

A Cahors, chez M. Bergerol, pharmacien.

PHOSPHO-GUANO

Engrais AZOTÉ très-riche en PHOSPHATES, complètement SOLUBLES, assimilable aux Plantes, et d'une composition invariable.



IMPORTATION DES MERS DES TROPIQUES.

EDIMBOURG — LONDRES — LIVERPOOL.

PETER LAWSON et FILS contractants.

CONSIGNATAIRES GÉNÉRAUX POUR LA FRANCE, L'ESPAGNE ET L'ITALIE :

GALLET LEFEBVRE et Co, Paris, 8, boulevard de Sébastopol, et au Havre.

VENTE EN SACS ET BARILS PLOMBÉS AUX EFFIGIES CI-DESSUS AVEC GARANTIE DE CONFORMITÉ

AUX ANALYSES PUBLIÉES.

30 fr. les 100 kil pour quantités supérieures à 30,000 kil.

31 — — — — à 15,000 »

33 — — — — inférieures à 15,000 »

franco sur char au Havre, Dunkerque, Nantes, Bordeaux, Marseille, Rochefort et Luçon, payable comptant, sans escompte avant expédition.

UN FRANC DE PLUS PAR CENT KILOS A PARIS.

DÉPÔTS PRINCIPAUX :

Au Havre, GALLET LEFEBVRE et Co, consignataires généraux ;

à Dunkerque, VICTOR et LÉON DÉRÔDE ; à Nantes, F. CAILLARD ;

à Marseille, A. RACINE et FILS ; à Rochefort, E. GODEFERT ;

à Bordeaux, U. FOURCAND LÉON et Co ; à Luçon, A. OLIVIER et F. BARDIN.

Et dans toutes les principales villes de France.

ROB BOYVEAU LAFFECTEUR

Le Rob végétal du docteur BOYVEAU-LAFFECTEUR, seul autorisé et garanti véritable par la signature GIRAudeau SAINT-GERVAIS, guérit radicalement sans mercure, les affections de la peau, dartres, scrofules, suite de gale, ulcères, accidents de couches, de l'âge critique et de l'acreté des humeurs, les maladies syphilitiques, récentes, invétérées ou rebelles au copahu, au mercure et à l'iode de potassium. — Consultations gratuites, par correspondance, au cabinet du docteur GIRAudeau SAINT-GERVAIS, 12, rue Richer, à Paris. — Chez les pharmaciens et droguistes de France.

La Pulvérisine d'Appert

le clarifiant le plus prompt, et le plus énergique, le plus infallible. — 8 fr. le kilo pour 32 ou 64 pièces de vin de 2 hect. 50. — Par 5 kilos, franco et payables à 3 mois ; au-dessous, suivi en remboursement. — A l'usine des Conserves alimentaires, rue de la Mare (Ménilmontant), 75, à Paris.

CAFÉ D'APPERT

Inventeur des conserves alimentaires
Arôme supérieur, concentré à la vapeur, dans des boîtes de fer-blanc hermétiquement fermées.

LE MEILLEUR

3 Méd. d'or ; 2 Méd. de 1^{re} classe, Récompenses nation. de 2,000 et 12,000 fr. En gros à l'usine rue de la Mare, 75, Paris. — En détail, chez les principaux Epiciers de France.

GUÉRISON

DE LA VIGNE, TAILLÉE OU NON, par le procédé Boissonnade, prêtre, rue Neuve, 4, Rodez (Aveyron), 5 francs. Recettes pour empêcher le fer de se rouiller, 5 fr. ; contre le mal de mer, 5 fr. ; amorce pour poissons, 5 fr. ; pour taupes, 5 fr. ; colle-forte comme clou, 5 fr. ; recette pour tenir les armes luisantes, 5 fr.



LAMPES ET HUILE

PETROLE

Lampe PERPÉTUELLE

à l'HUILE de PETROLE, autorisée pour le sanctuaire, par Mgr l'Evêque de Cahors (0,05^e de dépense par 24 heures), brûlant à air libre et pouvant être placée dans toutes suspensions au moyen de chaînes dont elle est garnie.

Prix : 5 Francs.

LEPETIT J^{no}

Rue de la Liberté, à Cahors.

MAUX DE GORGE

Inflammations de la Bouche

PASTILLES de DETHAN

au sel de Berthollet

(Chlorate de potasse)

Unique remède contre les maux de gorge et les inflammations de la bouche. Elles rendent la souplesse au gosier, la fraîcheur à la voix, corrigent la mauvaise haleine, détruisent l'irritation causée par le tabac, et combattent les effets si désastreux du mercure.

OPIAT, POUDRE

DE DETHAN

Dentifrices au sel de Berthollet

Recommandées aux personnes dont les dents se déchaussent et s'ébranlent, dont les gencives saignent, et à celles qui font usage du mercure. Ils entretiennent la blancheur des dents.

ÉLIXIR DE DETHAN

Dentifrice au sel de Berthollet

Parfums et saveurs agréables, hygiène parfaite, telles sont les qualités de l'Élixir dentifrice ; il détruit les inflammations, rafraîchit la bouche, et modifie la salivation.

DÉPÔTS :

A Paris, rue du Faub. St-Denis, 90.

A Cahors, chez M. Duc, pharmacien.

Le propriétaire-gérant, A LAYTON.